Protégé une fois rempli

Fonds de recherche du Québec

Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche

Imprimer

Formulaire d'évaluation des risques

Réinitialiser le formulaire

Le formulaire est utilisé avec l'autorisation d'Innovation, services et développement économique Canada, avec des adaptations propres au contexte québécois.

Chercheuse principale ou chercheur principal (Nom, Prénom) :	Numéro du dossier FRQ :	Établissement gestionnaire :

INTRODUCTION

Le Formulaire d'évaluation des risques est un outil qui permet d'identifier et d'évaluer les risques potentiels que les partenariats de recherche peuvent poser pour la sécurité nationale du Canada, tel que défini dans les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche, et de développer des mesures d'atténuation efficaces.

En répondant aux questions du Formulaire d'évaluation des risques, vous fournirez, au meilleur de vos connaissances, des renseignements spécifiques à votre domaine de recherche proposé et aux éventuelles organisations de recherche partenaires. Ces renseignements seront utilisés pour évaluer les risques pour la sécurité nationale dans les cas où le partenariat de recherche proposé pourrait exposer le projet de recherche à de l'ingérence étrangère, de l'espionnage ou du vol de la part de gouvernements, des organisations militaires et d'autres organisations étrangères. Ces renseignements seront aussi utilisés pour évaluer les risques dans les cas où le partenariat de recherche pourrait poser des risques potentiels pour le secteur canadien de la recherche dans son ensemble.

Aux fins des Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche, le terme « organisation partenaire » désigne toute organisation qui joue un rôle actif dans le projet et/ou qui appuie un partenariat de recherche au moyen de contributions en argent et/ou en nature. Les organisations partenaires peuvent jouer les rôles suivants :

- Partager le leadership intellectuel ou fournir une expertise ;
- Participer activement aux activités de recherche ; et/ou
- Appliquer les résultats de la recherche, et/ou participer activement au transfert ou à la mobilisation des connaissances produites pour contribuer à atteindre les résultats attendus pour le projet.

Les risques pour la sécurité nationale peuvent être définis comme, sans s'y limiter, des circonstances dans lesquelles pourraient survenir des cas potentiels d'interférence étrangère, d'espionnage, de vol de propriété intellectuelle ou de transfert de connaissances non autorisé qui :

- Contribuent à l'avancement des capacités militaires, en matière de sécurité et de renseignement d'États ou de groupes qui posent une menace pour le Canada ; et/ou
- Perturbent le développement de la recherche et de l'innovation canadiennes, diminuent la résilience des infrastructures essentielles ou compromettent la protection de données sensibles des Canadiens.

Les renseignements recueillis dans le formulaire ne seront pas utilisés pour établir votre conformité à toute exigence législative ou réglementaire pouvant s'appliquer à votre projet de recherche proposé. La collecte de ces renseignements servira à évaluer le profil de risque global de votre projet de recherche.

Qui doit remplir le Formulaire d'évaluation des risques ?

Tout le monde peut utiliser le Formulaire d'évaluation des risques pour faire preuve de diligence raisonnable lors de l'établissement ou de la poursuite de partenariats avec des partenaires nationaux, internationaux et multinationaux.

Ce formulaire peut être requis pour certains programmes du FRQ. Consultez les règles de programme pour déterminer si vous devez fournir un Formulaire d'évaluation des risques.

La personne qui remplit le formulaire peut être la chercheuse principale ou le chercheur principal, au nom de toute personne qui participe à la demande. Selon le programme, cela pourrait aussi être un établissement gestionnaire, une institution postsecondaire ou de recherche.

Quels outils et ressources peuvent vous être utiles ?

Nous vous encourageons à effectuer une recherche à partir de sources ouvertes pour compléter le Formulaire d'évaluation des risques et à consulter votre ou vos organisations partenaires pour valider les renseignements au besoin. Pour obtenir davantage de renseignements, consultez le guide détaillé Faire preuve de diligence raisonnable en matière de sources ouvertes pour protéger les partenariats de recherche.

Des orientations et des ressources supplémentaires, notamment les ateliers Science en sécurité de Sécurité publique Canada ainsi que la séance d'information sur les menaces et la Liste de contrôle du Service canadien du renseignement de sécurité, qui peuvent vous aider à compléter ce formulaire sont accessibles sur le portail Protégez votre recherche.

Section 1 : Connaissez votre recherche

L'objectif de cette section est de recueillir des renseignements importants à propos de votre recherche. Ces renseignements seront utilisés pour évaluer si la nature et/ou les utilisations possibles de votre **projet de recherche** pourraient susciter l'intérêt de gouvernements ou d'organisations militaires étrangers, de personnes les représentant ou d'autres organisations qui pourraient chercher à exploiter les partenariats de recherche pour avoir accès à des données de recherche, à des connaissances issues de la recherche et à la propriété intellectuelle et à la technologie qui en découlent dans le but de faciliter le transfert de connaissances non autorisé.

Les domaines de recherche sensible ou à double usage, c'est-à-dire ayant des applications militaires ou en matière de renseignement, ou des applications à la fois militaires et civiles, peuvent être plus susceptibles de poser des risques pour la sécurité nationale.

Les réponses aux questions suivantes vous aideront à déterminer le profil de risque global de votre projet de recherche. Le fait de répondre « Oui » ou « Incertain » à l'une de ces questions n'est pas un déterminant d'un refus de financement. Pour plus de renseignements sur le processus d'évaluation des risques, consultez le portail Protégez votre recherche.

Répondez aux questions suivantes au meilleur de vos connaissances en utilisant les renseignements qui peuvent être raisonnablement obtenus par l'entremise de recherches sur les sources ouvertes disponibles.

1.1. Travaillez-vous dans un domaine de recherche lié à des **minéraux critiques**, notamment les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques, de la Liste des minéraux critiques?

Le gouvernement du Canada a dressé une liste des minéraux considérés comme critiques pour le succès économique durable du Canada et de ses alliées et pour que le Canada soit un chef de file de l'exploitation minière.

☐ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Incertain**

1.2. Travaillez-vous dans un domaine de recherche qui fait partie de l'un des secteurs des **infrastructures essentielles** définis dans la Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles?

Par « infrastructures essentielles », on entend les processus, les systèmes, les installations, les technologies, les réseaux, les biens et les services essentiels à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou au bien-être économique de la population canadienne ainsi qu'à l'efficacité du gouvernement. La Stratégie nationale catégorise les infrastructures essentielles comme des infrastructures qui soutiennent l'un ou l'autre des dix secteurs suivants :

- *Énergie et services publics*
- *Finances*
- *Alimentation*
- *Transport*
- *Gouvernement*
- *Eau*
- *Sécurité*
- *Secteur manufacturier*
- *Technologies de l'information et de la communication*
- *Santé*

☐ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Incertain**

1.3. Ce projet de recherche implique-t-il l'utilisation de **renseignements personnels** qui pourraient être sensibles?

Par « renseignements personnels », on entend tout renseignement, consigné ou non, à propos d'une personne physique et qui permet de l'identifier directement ou indirectement (RLRQ, c.A-2.1). Les renseignements personnels peuvent inclure, sans s'y limiter, des renseignements liés à l'âge, à la culture, à un handicap; à l'éducation; à l'origine ethnique; à l'expression ou à l'identité de genre; au statut d'immigrant ou de nouvel arrivant; à l'identité autochtone; à la langue; à la diversité neurologique, au statut/responsabilité parental; au lieu d'origine; à la religion; à la race; à l'orientation sexuelle; au statut socio-économique; au groupe sanguin; aux empreintes digitales; au dossier médical, au casier judiciaire ou aux antécédents professionnels, aux opérations financières; et à l'adresse de résidence.

Les renseignements personnels doivent être protégés par des mesures de sécurité appropriées au niveau de sensibilité des renseignements en question. Certains renseignements personnels sont intrinsèquement sensibles (p. ex. données sur la santé et les finances, origines ethniques et raciales, opinions politiques et données génétiques et biométriques) et peuvent nécessiter un niveau de protection plus élevé. La sensibilité d'autres types de renseignements personnels peut dépendre du contexte ou de facteurs tels que la manière dont les renseignements personnels sont utilisés et l'ampleur de ce qu'ils révèlent sur une personne. Ces renseignements seront généralement considérés comme étant sensibles en raison des risques spécifiques pour les personnes lorsque ces renseignements sont recueillis, utilisés ou divulgués.

*Des renseignements supplémentaires sont fournis dans la **Liste 2 de l'Annexe A** des Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche.*

☐ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Incertain**

1.4. Ce projet de recherche implique-t-il le développement ou l'utilisation de **grands ensembles de données** qui pourraient être sensibles?

La sensibilité d'un grand ensemble de données dépend de la nature, du type et de l'état des renseignements qu'il contient, ainsi que de la manière dont il peut être utilisé dans son ensemble (p. ex. dans l'éventualité où une fuite engendrerait une violation de la vie privée des personnes participant à la recherche, des possibilités d'exploitation ou de coercition, et/ou un risque pour la réputation). Les grands ensembles de données, particulièrement s'ils sont agrégés, peuvent être analysés pour cerner des modèles, des tendances et des associations, particulièrement en ce qui a trait aux comportements humains et aux interactions entre les personnes. Les grands ensembles de données, s'ils sont identifiés comme ayant une incidence éthique, commerciale ou juridique à l'échelle individuelle, nationale ou internationale, pourraient être considérés comme un domaine de recherche lucratif comportant des considérations pour la sécurité nationale.

☐ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Incertain**

1.5. Travaillez-vous dans un domaine de recherche lié aux marchandises ou aux technologies qui figurent dans la **Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée** (LMTEC) de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation (LLEI)?

☐ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Incertain**

La LMTEC définit les marchandises et les technologies dont l'exportation du Canada vers d'autres pays est contrôlée, quel que soit leur mode de distribution. Si vous travaillez avec des articles qui figurent dans la LMTEC pour ce projet de recherche, vous devez répondre « Oui » à cette question, que vous planifiiez ou non d'envoyer de tels articles à une personne à l'extérieur du Canada.

Des renseignements supplémentaires sur les exigences de la LMTEC sont disponibles dans le Manuel des contrôles du courtage et à l'exportation et dans le Guide de la Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée du Canada. Le fait de compléter le présent formulaire ne vous exempte pas de vos obligations en vertu de la LLEI.

1.6. Travaillez-vous dans un domaine de recherche qui peut être considéré comme étant sensible ou à double usage figurant dans la **Liste 1 de l'Annexe A** des Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche?

☐ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Incertain**

Cette annexe fournit une liste des domaines de recherche sensible qui peut être mise à jour périodiquement selon l'évolution des technologies, de leurs applications dans les domaines militaire et du renseignement, ainsi que des enjeux de sécurité nationale. Ces technologies peuvent être sensibles et sont souvent considérées comme étant « à double usage », ce qui signifie qu'elles ont des applications militaires ou du renseignement, ou à la fois militaires et civiles. Les personnes qui remplissent le formulaire doivent examiner cette liste en tenant compte de leur compréhension de toute application potentielle de leur recherche pour évaluer si leur recherche peut être considérée comme étant sensible et à double usage.

Section 2 : Connaissez votre organisation partenaire

L'objectif de cette section est d'évaluer si **votre ou vos organisations partenaires** peuvent poser un risque pour la sécurité nationale si les connaissances, les technologies et la propriété intellectuelle découlant de votre projet de recherche étaient utilisées. Votre recherche peut représenter une cible intéressante pour des personnes qui chercheraient à la voler, à l'utiliser et à l'adapter à leurs priorités pour leur propre profit. Dans certains cas, des recherches pourraient mener à des avancées au niveau des capacités stratégiques, militaires ou en matière de renseignement d'autres pays ou être utilisées pour sciemment porter atteinte à la sécurité nationale du Canada.

Les questions suivantes constituent une source de renseignements pour aider à déterminer le profil de risque global de votre partenariat de recherche. Le fait de répondre « Oui » ou « Incertain » à l'une de ces questions n'est pas un déterminant d'un refus de financement.

Répondez aux questions suivantes au meilleur de vos connaissances en utilisant les renseignements dont vous, votre établissement gestionnaire ou vos organisations partenaires disposez déjà ou auxquels vous pourriez raisonnablement obtenir par l'entremise de recherches de sources ouvertes. Afin de favoriser encore plus la transparence et l'ouverture, nous vous encourageons à consulter votre ou vos organisations partenaires et le bureau de la sécurité en recherche de votre établissement gestionnaire au moment de répondre à ces questions. On pourrait demander d'autres renseignements à votre ou vos organisations partenaires afin d'évaluer les risques pour la sécurité nationale.

Au moment de répondre à ces questions, vous devez prendre en compte et inclure des renseignements non seulement sur votre ou vos organisations partenaires, mais aussi sur leurs affiliations pertinentes. Par conséquent, dans la présente section, le terme « organisation partenaire » fait aussi référence à toutes les organisations mères, les filiales ou les coentreprises affiliées au Canada ou à l'étranger.

Si votre partenariat de recherche inclut plusieurs organisations partenaires, vous devez compléter un Formulaire d'évaluation des risques qui tient compte, de manière collective, des risques associés à toutes les organisations partenaires.

2.1. Y a-t-il des indications qui suggèrent que votre ou vos organisations partenaires pourraient être soumises **à l'influence, à l'interférence ou au contrôle d'un gouvernement étranger**?

☐ **Oui** ☐ **Non** ☐ **Incertain**

Les organisations qui sont des sociétés d'État ou qui sont assujetties à l'influence ou à l'interférence de l'État peuvent représenter un indicateur important de motivations non liées à des intérêts commerciaux qui pourraient faciliter le transfert de connaissances non autorisé d'une manière qui pourrait porter atteinte à la sécurité nationale du Canada (p. ex. si la recherche est utilisée pour des cyberattaques, des avancées militaires ou de la surveillance). Certains pays ont des lois et des pratiques qui obligent les entités et les individus à se soumettre aux directives de leurs gouvernements pour fournir des renseignements, des connaissances issues de la recherche, des technologies et la propriété intellectuelle qui en découle, générés au niveau international.

2.2. Y a-t-il des indications qui suggèrent qu'il y a **un manque de transparence** ou à **un comportement non éthique** de la part de votre ou vos organisations partenaires qui pourrait avoir une incidence sur le projet de recherche proposé?

☐ **Oui**
☐ **Non**
☐ **Incertain**

Les indicateurs d'un comportement non éthique pourraient inclure :

- *Des personnes qui sont associées à votre ou vos organisations partenaires de recherche qui ont été accusées, ont reconnu leur culpabilité ou ont été trouvées coupables de fraude, de subornation, d'espionnage ou de corruption dans une quelconque juridiction.*
- *Une organisation partenaire qui a été accusée, qui a reconnu sa culpabilité ou qui a été trouvée coupable de vol de propriété intellectuelle, de droits d'auteur ou de brevet dans une quelconque juridiction.*
- *Une organisation partenaire qui a commis des infractions illégales liées au contrôle des importations et des exportations et/ou aux marchandises contrôlées.*

Un indicateur de manque de transparence pourrait inclure des renseignements à propos d'un comportement non éthique qui n'ont pas été divulgués par votre ou vos organisations partenaires et que vous avez découverts en effectuant vos propres recherches de diligence raisonnable.

Vous devez vous concentrer sur les événements qui se sont produits au cours des cinq dernières années, ainsi que sur ceux qui se sont produits il y a plus de cinq ans s'ils peuvent avoir une incidence à long terme (p. ex. un événement qui a porté atteinte à la réputation générale de l'organisation partenaire).

2.3. Y a-t-il des indications qui suggèrent qu'une personne impliquée dans le projet de recherche de votre ou vos organisations partenaires pourrait **être en conflit d'intérêts ou avoir des affiliations** pouvant mener à un transfert de connaissances non autorisé?

☐ **Oui**
☐ **Non**
☐ **Incertain**

Les risques peuvent découler du personnel de votre ou vos organisations partenaires qui est ou qui sera impliqué dans le projet, surtout si ces personnes ont des liens réels, perçus ou potentiels avec des organisations militaires ou des gouvernements étrangers. Nous vous encourageons à collaborer avec votre organisation partenaire pour vous assurer que tous les conflits d'intérêts et affiliations réels, perçus ou potentiels sont divulgués de manière appropriée.

Les réponses à cette question doivent se limiter aux personnes associées à l'organisation partenaire qui contribueront à votre projet de recherche ou qui y auront accès, ainsi qu'aux personnes assurant leur supervision, leurs gestionnaires et leurs cadres supérieurs.

2.4. Y a-t-il des indications qui suggèrent qu'à la suite de votre projet, votre ou vos organisations partenaires auront ou pourront avoir accès **aux installations, aux réseaux ou aux biens qui se trouvent sur le campus de votre établissement gestionnaire (incluant toutes ses installations au Canada)**, notamment aux **infrastructures qui hébergent des données sensibles**?

☐ **Oui**
☐ **Non**
☐ **Incertain**

L'accès aux infrastructures physiques et numériques et aux données pourrait servir à soutenir l'accès ou le transfert de connaissances non autorisé au-delà de la portée du partenariat de recherche. Au moment de répondre à cette question, prenez en considération l'accès que votre ou vos organisations partenaires pourraient aussi avoir aux infrastructures et aux données de votre établissement gestionnaire pour des raisons non liées à ce projet spécifique ou à tout autre projet sur lequel elles travaillent. Parmi les risques potentiels, pensons au fait qu'une organisation partenaire pourrait avoir un nouvel accès à des zones contrôlées ou à accès restreint d'installations, de systèmes ou de réseaux de TI, à de l'équipement spécialisé ou à du matériel sensible non lié à ce projet spécifique.

Consultez les questions 1.3 et 1.4 pour obtenir davantage de renseignements sur ce qui constitue des données sensibles.

Cette question ne porte pas sur les situations dans lesquelles une ou des organisations partenaires ont déjà accès aux installations, aux réseaux ou aux biens qui se trouvent sur votre campus ou dans votre établissement gestionnaire dans le cadre de partenariats ou de projets distincts, ni sur les situations dans lesquelles ils auraient accès à des installations non liées à votre recherche (p. ex. installations récréatives).

Section 3 : Identification des risques

L'objectif de cette section est de recueillir des renseignements sur tout **facteur de risque** que vous avez **identifié** dans les deux premières sections du formulaire. Afin de soutenir le processus d'évaluation des risques, votre réponse doit fournir des renseignements sur la source et la nature des risques.

Chaque fois que vous répondez **« Oui »** ou **« Incertain »** à une question des sections Connaissez votre recherche **et** Connaissez votre organisation partenaire, décrivez les **ressources** que vous avez utilisées et les **principales constatations** que vous avez recueillies.

Vous pouvez ajouter tout autre renseignement pertinent ou contextuel lié à votre ou vos organisations partenaires dans cette section. Par exemple, dressez une liste de toutes les préoccupations soulevées pendant votre processus de diligence raisonnable qui n'ont pas été évoquées dans une section précédente du présent formulaire.

Maximum de 5 500 caractères avec les espaces. *Caractères restants : 5 500*

Section 4 : Plan d’atténuation des risques

L’objectif de cette section est de présenter votre **plan d’atténuation des risques**. Ce plan vous permettra d’identifier les mesures d’atténuation appropriées pour réduire la probabilité qu’un risque pour la sécurité ne se concrétise, et/ou pour en atténuer les répercussions dans l’éventualité où ce risque se matérialiserait.

Lors de l’élaboration de votre plan d’atténuation des risques, vous devez prendre en considération tous les facteurs de risque que vous avez identifiés en répondant **« Oui »** ou **« Incertain »** aux questions des sections Connaissez votre recherche **et** Connaissez votre organisation partenaire.

Votre plan d’atténuation des risques doit être élaboré avec votre **établissement gestionnaire**. Vous pouvez aussi faire appel aux services de soutien à la gestion de votre établissement gestionnaire (p. ex. services de TI, de sécurité, juridiques) afin de confirmer la viabilité et la faisabilité des mesures proposées.

Les mesures d’atténuation doivent être adaptées au projet de recherche et proportionnelles aux risques relevés tout en tenant compte des principes de la science ouverte. Par exemple, votre plan d’atténuation des risques pourrait couvrir les domaines suivants, sans s’y limiter :

- Décrire tout autre processus de révision pertinent auquel le projet a été soumis (p. ex. une révision par un comité d'éthique de la recherche portant sur la façon dont les données personnelles recueillies dans le cadre du projet de recherche seront protégées)
- Accroître la sensibilisation à la sécurité de la recherche et renforcer les capacités au sein de votre équipe de recherche
- Assurer que les objectifs de votre ou vos organisations partenaires s’harmonisent aux objectifs du partenariat
- Garantir le recours à de saines pratiques de gestion de la cybersécurité et des données
- Convenir de l’utilisation prévue des conclusions de la recherche

Pour chacune des mesures d’atténuation que vous proposez, vous devez aussi fournir un **échéancier** pour sa mise en œuvre et décrire **la manière dont vous et votre établissement gestionnaire allez surveiller son efficacité**.

Il n’est pas suffisant de faire référence aux politiques et pratiques actuelles ou futures de votre établissement gestionnaire. Si vous faites référence à une politique ou à une pratique, vous devez aussi décrire **ce qu’implique** cette politique ou cette pratique et **la manière** dont elle sera appliquée pour atténuer les risques identifiés.

Les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche ne ciblent aucun pays et entreprise, puisque les risques peuvent évoluer et provenir de n’importe qui et de n’importe quel endroit dans le monde. Conformément aux principes des Lignes directrices, les mesures d’atténuation des risques ne doivent jamais entraîner la discrimination ou le profilage d’une personne au sein de la communauté de recherche. Par conséquent, empêcher toute personne de participer au projet de recherche proposé en raison de sa citoyenneté ou de son pays de résidence **ne** constitue **pas** une mesure acceptable d’atténuation des risques.

Des renseignements supplémentaires sur l’atténuation des risques sont disponibles sur le site Protégez votre recherche.

Présentez votre plan d’atténuation des risques dans la zone de texte à la page 7.

Maximum de 6 200 caractères avec les espaces.

Caractères restants : 6 200

Section 5 : Exigences supplémentaires

En soumettant ce Formulaire d'évaluation des risques, la chercheuse principale ou le chercheur principal qui remplit le formulaire convient, en son nom et en celui de toutes les personnes qui participent à la demande, qu'au meilleur de ses connaissances :

- La ou les personnes qui participent à la demande n'ont accepté et n'accepteront aucune offre de financement conditionnelle à la reproduction de leur laboratoire universitaire ou au transfert de leur laboratoire universitaire vers un pays étranger ; et
- La source de financement et la valeur du projet de recherche pour les organisations partenaires ont été communiquées aux personnes qui participent à la demande par la ou les organisations partenaires.

• L'établissement gestionnaire (bureau de la sécurité de la recherche ou du développement de la recherche) a été consulté pour préparer le plan d'atténuation des risques pour le projet proposé.	☐ **Oui** ☐ **Non**

Date : _____ Signature de la chercheuse ou du chercheur principal : _____